

Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire

Yves Bonny

Introduction

La terminologie relative aux formes de recherche qui se distinguent de la forme académique dite classique est à la fois foisonnante et peu stabilisée quant à ce que les différents syntagmes recouvrent. Le colloque de Dijon a privilégié comme terme générique l'expression « recherche-action collaborative », cherchant à mettre l'accent sur deux idées essentielles : des formes de recherche impliquant une articulation forte avec un milieu de pratique (que la recherche soit conçue *à partir de* ce milieu, dans une perspective d'abord cognitive et réflexive, ou *en vue de* ce milieu, dans une perspective d'appropriation et de traduction des connaissances produites en orientations d'action) ; et une relation de collaboration active entre au moins deux catégories d'acteurs, à savoir des « chercheurs professionnels » et des « praticiens ». Nous proposons d'employer plutôt l'expression recherche partenariale participative pour exprimer ces deux idées, et de limiter l'usage de l'expression « recherche-action » aux formes d'articulation entre recherche et action qui impliquent les praticiens au cœur de la démarche de recherche.

La problématique de ce texte est centrée sur un questionnement quant à ce que chercher veut dire dans le cadre d'une recherche partenariale participative¹. C'est en effet une dimension de la recherche partenariale qui est rarement thématisée et approfondie, alors même qu'elle nous paraît tout à fait fondamentale. Cette faible thématisation s'explique aisément, dans la mesure où elle renvoie en général à une forme d'évidence qui fait écran, à savoir que le référentiel scientifique est le seul référentiel légitime de ce que l'on appelle une recherche. Ceci a des conséquences importantes quant à la manière de penser les partenariats de recherche. L'on postule en effet la plupart du temps comme un a priori indiscutable que le partenariat met en relation des « chercheurs » et des « praticiens », un « milieu de recherche » et un « milieu de pratique ». L'articulation entre recherche et action est alors pensée fondamentalement sur le mode de la « lumière » apportée par la connaissance scientifique sur des questions et enjeux pertinents pour le milieu de pratique, qu'il s'agit de transmettre aux praticiens afin qu'ils se l'approprient et en tirent directement ou indirectement des implications en termes de décisions et d'orientations.

Or cette évidence doit être interrogée dès l'instant où l'on s'inscrit dans des démarches participatives, car elle véhicule avec elle un ensemble de présupposés et de positionnements épistémologiques qui sont loin d'aller de soi et qui conditionnent pourtant toute la dynamique partenariale. Si la recherche partenariale est pensée essentiellement depuis le référentiel scientifique, l'on a posé a priori une asymétrie et une hiérarchie entre les savoirs et entre les acteurs quant à ce que chercher veut dire, qui n'est que relativisée à certains moments-clés du processus de recherche. La seule façon de dépasser cette séparation dans ce cadre consiste pour les « acteurs de terrain » à « s'élever » à la connaissance savante, monter en compétence, développer leur expertise. Il est bien sûr possible de soutenir que c'est précisément pour cette expertise en matière de recherche qu'ils n'ont pas que les praticiens font appel aux chercheurs professionnels et de considérer que le partenariat est par conséquent globalement équilibré, la production de connaissances des uns étant mise au service des finalités pratiques des autres, qui permettent en retour aux chercheurs de recueillir des données de terrain de qualité, de

¹ Nous nous centrons ici sur les partenariats établis entre des chercheurs professionnels et des praticiens, laissant de côté ceux qui sont établis avec les destinataires de l'action de ces praticiens (élèves, malades, etc.).

sorte que chacun y trouve son compte. Sans contester cette posture, qui a sa cohérence et peut parfaitement se justifier dans un certain nombre de cas, nous souhaitons en interroger le caractère d'évidence indiscutée et l'inscrire parmi d'autres agencements possibles.

Afin de questionner cette évidence, nous proposons de distinguer les trois expressions suivantes : « être en recherche », « se mettre en recherche » et « faire de la recherche ». La première désigne une attitude ordinaire d'acteur lorsque celui-ci ne se satisfait pas des routines constitutives de sa pratique et de son univers d'expérience et les interroge sur la base de certaines aspirations. Se mettre en recherche implique une démarche plus systématique d'investigation, telle qu'on peut par exemple l'engager à travers l'inscription dans une formation individuelle ou la mise sur pied d'un collectif mobilisant des formes de recherche-action. La troisième expression, quant à elle, est réservée aux pratiques qui respectent les canons en vigueur du référentiel scientifique, dont les chercheurs professionnels sont les experts et les garants.

La problématique peut alors être reformulée ainsi : lorsque l'on s'inscrit dans des formes de recherche partenariale participative, comment articule-t-on ces trois orientations relatives à la notion de recherche à propos d'un univers de pratiques ? comment pense-t-on l'articulation entre la recherche et l'action ? comment pense-t-on et configure-t-on le rapport social et les relations concrètes entre les différentes parties prenantes de la recherche ? et comment entend-on la dimension participative du partenariat ? Afin d'approfondir cette problématique, nous esquissons ci-dessous une typologie des recherches partenariales participatives. Le critère principal mobilisé pour l'élaborer concerne la nature de la relation établie entre chercheurs professionnels et praticiens. Nous distinguons sur cette base quatre types principaux : 1) une relation de collaboration étroite en amont et en aval du cœur de la recherche, domaine d'expertise des chercheurs (*recherche collaborative*²), 2) une relation d'investigation conjointe centrée sur une dimension de la pratique (*recherche-action collaborative*), 3) une relation de tiers intervenant des chercheurs à l'égard d'un système d'acteurs hétérogène (*recherche-intervention*), 4) une relation de coopération visant une symétrie poussée entre les partenaires et les positionnant comme à la fois co-chercheurs et co-sujets (*recherche-action coopérative*).

1) La recherche collaborative

Nous appelons recherche collaborative une forme de recherche partenariale participative s'inscrivant de façon centrale sous l'égide du référentiel scientifique et mettant au premier plan de la dynamique collective la production de connaissances objectives par les chercheurs professionnels. Le cœur de ce que chercher veut dire dans le cadre de la recherche partenariale consiste à faire de la recherche, ce qui relève de « l'expertise professionnelle » des chercheurs (Fontan et alii, 2012, p. 32). Dans cette perspective, les praticiens sont appréhendés comme n'étant ni intéressés à ni compétents pour faire de la recherche. L'engagement dans la recherche partenariale renvoie à des intérêts conjoints, à des valeurs partagées, souvent aussi à des relations de confiance qui se sont établies entre des personnes singulières par le passé (Audoux et Gillet, 2011).

² Compte tenu du flottement considérable de la terminologie selon les auteurs et les courants, toute tentative de désignation court le risque d'engendrer des ambiguïtés et des malentendus. Aussi demandons-nous au lecteur de ne pas se focaliser sur les appellations, qui sont tout sauf contrôlées et ne coïncident pas nécessairement avec l'auto-désignation des auteurs mentionnés, mais sur les distinctions que nous établissons.

S'ils ne sont pas considérés comme des co-chercheurs et si les attributions identitaires sont tranchées, les praticiens collaborent cependant activement au processus de recherche, mais sur des modes fortement différenciés selon les étapes de celui-ci. La co-construction de la recherche concerne essentiellement deux moments du processus d'ensemble, situés respectivement en amont et en aval du cœur de la recherche : la co-définition de l'objet de la recherche et de ce que l'on peut appeler sa problématisation profane d'une part, la discussion et la diffusion des résultats de l'autre. Pour ce qui concerne le cœur de la recherche (construction de la problématique, formulation des hypothèses, établissement de la méthodologie d'enquête, conduite de l'enquête, analyse des données, rédaction du rapport de recherche), la participation des praticiens est beaucoup plus limitée et prend essentiellement la forme d'une facilitation du travail des chercheurs, d'une précision des publics visés, d'une adaptation de la méthodologie d'enquête à ceux-ci, et parfois d'une contribution auxiliaire à l'analyse des matériaux, sur la base de la connaissance intime du milieu. Un autre aspect de la démarche participative renvoie à la mise en place d'un comité de suivi conjoint, qui est une instance de régulation essentielle.

2) La recherche-action collaborative

Par opposition au type précédent, où les praticiens ne jouent pas de rôle central au cœur de la recherche, nous parlons de recherche-action collaborative lorsqu'ils y sont très directement impliqués. Ce type de recherche se développe tout particulièrement à propos des pratiques professionnelles ou militantes d'une catégorie spécifique d'acteurs, autour du métier, de la professionnalité, des modes d'engagement, et de leurs formes et conditions d'exercice. Il passe par des démarches d'analyse de pratiques, de clinique de l'activité, d'explicitation et d'échange de savoirs et de compétences, intégrant à des degrés variables des dimensions institutionnelles et organisationnelles (Bourassa et Boudjaou, 2013).

Il existe plusieurs variantes de la recherche-action collaborative, allant de celles qui sont les plus attachées à une approche scientifique à celles qui mettent avant tout l'accent sur le développement de la réflexivité des praticiens. Dans le premier cas, s'ils ne sont pas ici non plus définis comme des co-chercheurs, les praticiens sont en revanche sollicités comme collaborateurs actifs des chercheurs tout au long du processus, dans le cadre de ce que Desgagné et alii (2001) appellent une « investigation conjointe ». Dans notre terminologie, ils sont ici considérés comme étant « en recherche » au quotidien et il leur est proposé de « se mettre en recherche » aux côtés des chercheurs qui « font de la recherche » pour coconstruire un savoir lié à la pratique, chacun depuis sa position et sur la base de son expertise spécifiques. À l'autre pôle du continuum se situent des démarches qui minimisent la dimension de production de connaissances à prétention scientifique du dispositif partenarial pour mettre avant tout l'accent sur les compétences et les savoirs d'expérience des praticiens et le développement de leur réflexivité critique et de leur pouvoir d'agir (Clot, 2008). Les savoirs en usage (Malglaive, 1998) chez les praticiens sont appréhendés de façon double : ils peuvent constituer des compétences implicites qu'il s'agit d'explicitier, de valoriser et de légitimer ou à l'inverse des perspectives et routines professionnelles qui bloquent les dynamiques de changement qu'il s'agit de thématiser et de questionner pour réengager autrement la pratique.

3) La recherche-intervention

Nous désignons par recherche-intervention les formes de recherche partenariale participative dans lesquelles l'accent est placé sur la contribution des chercheurs professionnels à l'analyse et à la transformation d'un système d'action constitué d'une multiplicité hétérogène d'acteurs. Même si une dimension d'intervention est clairement repérable dans le type précédent, nous nous centrons ici sur les configurations partenariales où les chercheurs occupent formellement une position d'intervenants. L'on peut mettre en évidence ici aussi une polarisation des postures, en fonction notamment de l'épistémologie défendue.

À un extrême, l'on peut situer une conception qui met l'accent sur la spécificité du chercheur en tant que producteur de connaissances supérieures à celles de tous les autres acteurs, du fait de son expertise professionnelle (Friedberg, 2001). C'est en s'engageant dans une démarche d'enquête que le chercheur va pouvoir développer une connaissance autonome à l'égard de l'ensemble des parties prenantes du système d'acteurs. Dans une telle perspective, la restitution des résultats de la recherche constitue un enjeu majeur, dans la mesure où elle doit idéalement déboucher sur une appropriation de la connaissance scientifique venant innover les orientations d'action. La dimension participative est de nature indirecte : en s'efforçant de prendre en compte l'ensemble des acteurs impliqués, en restituant leurs perspectives, le sociologue-intervenant prétend proposer une vision globale de l'organisation étudiée où tous les points de vue sont intégrés. À l'autre extrême, l'on insistera à l'inverse sur l'idée que la démarche d'intervention se distingue nettement de celle mise en œuvre dans la recherche académique classique, à la fois de par la finalité d'action transformatrice et du fait que le chercheur se positionne comme « tiers » « entre et parmi les acteurs » (Herreros, 2009, p. 25) et non en extériorité ou en surplomb vis-à-vis d'eux. Cela conduit à développer une autre conception des savoirs en présence et des activités du chercheur professionnel, visant à déployer « une méthodologie ouverte au "savoir ordinaire" », à « réhabiliter la *doxa* », à « créer une dynamique de co-production de sens » (p. 293).

4) La recherche-action coopérative

Nous appelons recherche-action coopérative les formes de recherche partenariale participative dans lesquelles l'ensemble des acteurs impliqués sont considérés comme co-chercheurs et co-sujets. Elles visent à constituer un « acteur-chercheur hybride », dépassant les catégories de praticien et de chercheur, sans pour autant confondre les identités, les rôles et les contributions. Cela passe par une critique des raisonnements distinguant et dissociant sur un mode réifié les acteurs et distribuant de la même façon les savoirs de façon tranchée et séparée, assignant les « praticiens » aux seuls savoirs d'expérience et d'action et réservant les capacités de théorisation et de conceptualisation authentiques aux seuls chercheurs professionnels. Le déplacement de perspective consiste à concevoir l'univers qui fait l'objet de l'investigation conjointe (une organisation, un cadre d'exercice professionnel ou d'engagement militant, etc.) non pas comme un « milieu de pratique » pour les uns et un « terrain d'enquête » ou un contexte de collaboration ou d'intervention pour les autres mais comme un « monde social » spécifique participant de l'institution de la société et qui à ce titre concerne également l'ensemble des parties prenantes. Parallèlement, il s'agit de reconnaître les capacités de théorisation et de réflexivité critique de chacun et de les solliciter dans le processus de mise en recherche, sans catégorisations cloisonnées *a priori*.

En d'autres termes, l'enjeu de la recherche tourne d'abord ici autour de la question du sens de l'action et des orientations éthiques et politiques que l'on promeut. Et cet enjeu constitue un monde commun au praticien et au chercheur professionnel, face auquel ils sont positionnés à égalité au regard de la recherche comme de l'action. Si le référentiel scientifique joue un rôle

dans cette configuration, c'est à titre de contribution parmi d'autres à la dynamique de mise en recherche de l'acteur-chercheur collectif. Il y est autrement dit subordonné à un référentiel praxéologique, consistant à concevoir la recherche comme la composante intellectuelle de la praxis – au sens d'une pratique consciente d'elle-même et créatrice engageant un va-et-vient dialectique permanent entre vécu, pratique et pensée.

Conclusion

Les différents types et sous-types de recherche partenariale participative que nous avons distingués ont chacun leur cohérence et leur spécificité, en ce qui concerne la conception de ce que chercher veut dire, l'articulation entre les catégories de savoirs, entre connaissance et action, les identités et les rôles attribués aux différentes catégories d'acteurs. Cet examen met en évidence le fait que le référentiel scientifique n'est pas le seul mobilisé, et que même lorsqu'il joue un rôle central il est souvent hybridé avec d'autres orientations. Hybrider les référentiels conduit à raisonner en termes de savoirs transactionnels et composites : les différentes composantes du « savoir en usage » chez les « praticiens » se confrontent aux savoirs formalisés, aux résultats de recherche et aux analyses des « chercheurs ». Parallèlement, tandis que dans sa logique interne le référentiel scientifique n'est pas orienté vers l'action, du moins pas directement, les recherches partenariales participatives relèvent de la recherche finalisée et impliquent de penser au minimum la pertinence praxique de la connaissance produite, ou plus fortement le déploiement de l'activité de recherche comme composante d'une *praxis*. Cela montre la pertinence de développer une épistémologie, une éthique et une politique qui soient en phase avec la configuration partenariale et l'orientation participative. À cet égard, les philosophies politiques de Dewey (2010) ou Rancière (2012), parmi d'autres, soulignent avec force que les « problèmes » – au sens politique du terme et non au sens utilitariste de la « résolution de problèmes » – relatifs à l'action située dans le monde, qui sont le point de départ de toute recherche partenariale participative, constituent un enjeu commun à l'ensemble des parties prenantes, et que les savoirs issus de la recherche académique n'ont aucune supériorité pour répondre à la question des orientations que nous donnons au monde et aux pratiques qui le mettent en forme et en sens. Ce n'est qu'à travers l'élaboration d'un cadre multi-référentiel que l'on pourra inscrire dans un horizon pleinement démocratique, mais sans les naïvetés et les raccourcis que l'on observe fréquemment, les spécificités de ce type de recherche.

Références

- Audoux Christine, et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>.
- Bourassa, Bruno, et Mehdi Boudjaou (dir.), *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales. Enjeux, modalités et limites*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.
- Clot, Yves, « La recherche fondamentale de terrain : une troisième voie », propos recueillis par Guy Jobert et mis en forme par Madeleine Maillebois-Chatteur, *Éducation permanente*, n°177, 2008, p. 67-77.

Desgagné, Serge, Nadine Bednarz, Pierre Lebuis, Louise Poirier et Christine Couture, « L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation » *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 1, 2001, p. 33-64.

Dewey, John, *Le public et ses problèmes*, trad., Paris, Folio essais, 2010.

Fontan, Jean-Marc (dir.), Denis Bussières, Jacques Caillouette, Sid Ahmed Soussi, Diane-Gabrielle Tremblay et Pierre-André Tremblay, « La recherche partenariale au CRISES », publications du CRISES, collection Études théoriques, version 9, 16 octobre 2012, 61 pages. URL : http://www.crisis.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET1301.pdf.

Friedberg, Erhard, « Faire son métier de chercheur, surtout dans l'intervention », in Didier Vrancken et Olgierd Kutny (éds.), *La sociologie et l'intervention : Enjeux et perspectives*, Bruxelles, De Boeck, 2001, p. 111-130.

Herreros, Gilles, *Pour une sociologie d'intervention*, Toulouse, Érès, 2009.

Malglaive, Gérard, *Enseigner à des adultes*, Paris, PUF, 1998.

Rancière, Jacques, *La méthode de l'égalité : Entretien avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Paris, Bayard, 2012.